



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## lieux de mémoire

Question écrite n° 80535

### Texte de la question

Mme Edith Gueugneau attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur la situation de la maison de l'écrivain-combattant de la guerre 1914-1918, Henri Barbusse, située à Aumont-en-Halatte (Oise), restée pour l'essentiel dans l'état où l'avait mise l'armée ennemie, c'est-à-dire saccagée, ce qui rend sa visite impossible. Cela complique considérablement les initiatives d'animation sur la vie, l'œuvre et l'action de l'écrivain que met en place l'association des amis d'Henri Barbusse, propriétaire de cette maison et qui, malgré ses nombreux efforts et démarches, n'a pas pu encore obtenir sa requalification ni réaliser sa restauration pour aboutir à sa réouverture, faute de moyens financiers suffisants. Or, dans le cadre du centenaire de la Grande Guerre et durant l'année 2016, la maison d'Henri Barbusse représente un des sites majeurs de mémoire, Henri Barbusse étant le premier des écrivains combattants d'une longue liste parmi lesquels Maurice Genevoix, Roland Dorgelès, Blaise Cendrars, etc., à décrire la vie des « poilus » dans son livre « Le Feu » pour lequel il obtint le prix Goncourt en novembre 1916. On trouve toujours son ouvrage en librairie depuis sa parution à l'exception du temps de l'occupation nazie. En ce centième anniversaire de la guerre 1914-1918, il est exclu de faire l'impasse sur Henri Barbusse qui a œuvré pour la paix et contre le fascisme et sur la maison qui en porte le souvenir. Elle lui demande quelles dispositions elle entend prendre pour sa mise en valeur dans le cadre du « roman national », pour contribuer financièrement à la requalification de sa maison et participer aux initiatives publiques prises par l'association des amis d'Henri Barbusse à ces effets.

### Texte de la réponse

La maison d'Henri Barbusse, à Aumont-en-Halatte (Oise), est effectivement dans un état de conservation qui ne lui permet pas d'être ouverte au public dans des conditions satisfaisantes. Cette maison est la propriété d'une association, l'association des amis d'Henri Barbusse, et il appartient d'abord à celle-ci de proposer un projet de rénovation et de valorisation susceptible de bien mettre en valeur ce site important de mémoire. Aucun projet de ce type n'a à ce jour été transmis aux services du ministère de la culture et de la communication. Par le passé, des subventions publiques ont été attribuées à l'association et ont permis d'entreprendre des travaux. Le ministère de la culture et de la communication est prêt à étudier un projet de rénovation qui s'appuierait sur un projet scientifique et culturel de qualité, aux côtés des collectivités territoriales concernées. Enfin, la Fédération nationale des maisons d'écrivain et des patrimoines littéraires, soutenue par le ministère de la culture et de la communication, est également en mesure d'apporter un soutien méthodologique à une telle entreprise.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Edith Gueugneau](#)

**Circonscription :** Saône-et-Loire (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 80535

**Rubrique :** Patrimoine culturel

**Ministère interrogé :** Culture et communication

**Ministère attributaire :** Culture et communication

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [2 juin 2015](#), page 4036

**Réponse publiée au JO le :** [11 août 2015](#), page 6139